Paroisse Saint Nazaire

Marché nocturne

La paroisse vous propose un stand sur le marché du soir, tous les mercredis, vendredis et samedis, à partir de 20h !

Une visite des fresques vous est également proposée chaque vendredi et samedi soir à 21h30

Vente de vins du domaine de la Castille

A la sortie de chaque messe à partir du WE des 16/17 juillet jusqu'au WE du 15 Aout, nous vous proposerons d'acheter des bouteilles de vin du Domaine de la Castille, propriété de l'évêché de Fréjus-Toulon.
6 crus, rouge, rosé et blanc ont été sélectionnées pour vous !

En acquérant ces vins, non seulement vous gouterez d'excellentes bouteilles mais surtout vous aiderez financièrement votre paroisse à financer ses activités pastorales.
En outre sur le prix de l'un des crus, le SEMINAIRE, vin rouge, 1€ sera destiné à soutenir financièrement le séminaire de La Castille.

MERCI D'AVANCE DE FAIRE BON ACCUEIL A CETTE VENTE !

Horaires de la semaine

LUNDI 25 JUILLET -
19h - Messe à l'église Saint Nazaire

MARDI 26 JUILLET -
7h45 - Adoration à l'église Saint Nazaire
9h - Messe à l'église Saint Nazaire

MERCREDI 27 JUILLET –
7h45 - Adoration suivie à 8h30 des laudes à l'église Saint Nazaire
8h30 - Stand paroissial sur le marché
9h - Messe à l'église Saint Nazaire
20h - Stand paroissial sur le marché nocturne

JEUDI 28 JUILLET –
19h - Messe au Sanctuaire de la Miséricorde

VENDREDI 29 JUILLET –
7h45 - Adoration au Sanctuaire de la Miséricorde
9h – Messe au Sanctuaire de la Miséricorde
15h – Heure de la Miséricorde au Sanctuaire de la Miséricorde
19h - Messe au Sanctuaire de la Miséricorde
20h - Stand paroissial sur le marché nocturne
21h30 - Visite des fresques à l'église Saint Nazaire

SAMEDI 30 JUILLET -
8h30 - chapelet médité suivi à 9h de la Messe à la chapelle Notre-Dame de Pitié -
20h - Stand paroissial sur le marché nocturne
21h30 - Visite des fresques à l'église Saint Nazaire

Jour du Seigneur

18° dimanche du Temps ordinaire

SAMEDI 30 JUILLET
à l'église Saint Nazaire
19h - Messe

DIMANCHE 31 JUILLET
7h45 - Adoration suivie à 8h30 des laudes
Messes à 9h, 10h30 et 19h à l'église Saint Nazaire

Mes chers frères et sœurs,

Le dimanche 31 juillet nous célébrons St Ignace de Loyola, fondateur des jésuites, et très connu pour ses exercices spirituels, qui sont jusqu'à aujourd'hui un instrument excellent surtout à l'heure de discerner, justement grâce à ses « règles de discernement » qui aide la personne qui participe aux exercices à mieux voir la Volonté de Dieu. Donc je vous conseille de vivre les exercices qui sont beaucoup plus qu'une retraite spirituelle, surtout si vous avez besoin de prendre une décision importante dans votre vie.

A l'occasion de cette mémoire liturgique, je voudrais vous parler de la vertu de la prudence[1] qui est la vertu qui dispose de la raison pratique à discerner en toute circonstance notre véritable bien et à choisir les justes moyens de l'accomplir. La prudence est la « droite règle de l'action », écrit saint Thomas d'Aquin (s. th. 2-2, 47, 2) après Aristote.

Le philosophe Joseph Pieper écrit « que la vertu de la prudence est la « génitrice » et la matrice de toutes les autres vertus cardinales : justice, force et tempérance ; seul donc celui qui est prudent peut aussi être juste, fort et tempérant ; et l'homme bon est bon, en vertu de sa prudence ». Donc, elle conduit les autres vertus en leur indiquant règle et mesure.

Elle ne se confond ni avec la timidité ou la peur, ni avec la duplicité ou la dissimulation. C'est-à-dire ce n'est pas la vertu qui nous empêche d'agir et de choisir, sinon plutôt la vertu qui nous aide à bien agir et à bien choisir. Une personne prudente, c'est celle qui agit, pas celle qui n'agit pas.

C'est la prudence qui guide immédiatement le jugement de conscience. L'homme prudent décide et ordonne sa conduite suivant ce jugement. Grâce à cette vertu, nous appliquons sans erreur les principes moraux aux cas particuliers et nous surmontons les doutes sur le bien à accomplir et le mal à éviter.

Toutefois le Catéchisme de l'Église Catholique (n°1787-1789) reconnaît l'homme est affronté à des situations qui rendent le jugement moral moins assuré et la décision difficile. Mais il doit toujours rechercher ce qui est juste et bon et discerner la Volonté de Dieu exprimée dans la loi divine. A cet effet, l'homme s'efforce d'interpréter les données de l'expérience et les signes des temps grâce à la vertu de prudence, aux conseils des personnes avisées et à l'aide de l'Esprit Saint et de ses dons. Quelques règles s'appliquent dans tous les cas :

– Il n'est jamais permis de faire le mal pour qu'il en résulte un bien.

– La « règle d'or »: « Tout ce que vous désirez que les autres fassent pour vous, faites-le vous-mêmes pour eux » (Mt 7, 12 ; cf. Lc 6, 31 ; Tb 4, 15).

– La charité passe toujours par le respect du prochain et de sa conscience : « En parlant contre les frères et en blessant leur conscience ..., c'est contre le Christ que vous péchez » (1 Co 8, 12). « Ce qui est bien, c'est de s'abstenir... de tout ce qui fait buter ou tomber ou faiblir ton frère » (Rm 14, 21).

Que Dieu vous bénisse, votre curé qui vous aime beaucoup,
P. José Andrade

[1] Catéchisme de l'Église Catholique n°1806.

Mes chers frères et sœurs,

Nous partons en pèlerinage en Italie avec un groupe de paroissiens du 24 juillet au 6 août. Nous prierons pour chacun de vous dans les différents lieux:
Pavie (tombeau de St Augustin), Lorette (maison de la Sainte Vierge), Manoppello (voile de la Véronique), Lanciano (miracle eucharistique où l'hostie s'est transformée en chair), San Giovanni Rotondo (Padre Pio) et enfin à Assise (St François et Ste Claire).
Ce pèlerinage est un pèlerinage « éclaireur » en espérant organiser bientôt un pèlerinage paroissial où vous serez tous invités.
Que Dieu vous bénisse, votre curé qui vous aime beaucoup,
P. José Andrade